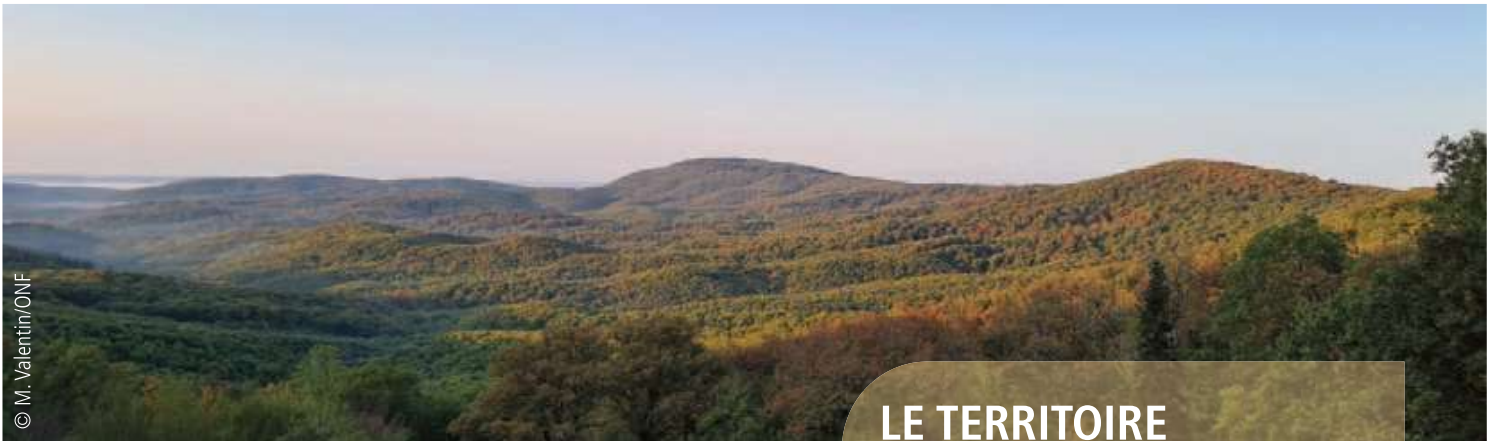


# ENTRE ALBI ET MONTAUBAN

Forêt domaniale de Grésigne



© M. Valentin/ONF



## Ses atouts pour la chasse

La Grésigne renferme une population de cerf intéressante, tant par la densité en période de brame que par la qualité des animaux. Cette forêt propose un décor forestier et un relief très variés qui permettent des approches différentes et adaptées au souhait de chaque chasseur. Le cerf se dissimule à merveille dans les espaces fermés : jeunes peuplements de chêne, buis, filère, etc. Ceci complique son approche et la rend captivante. La grande futaie, milieu plus ouvert, permet de vivre de grandes émotions.

## Les prestations proposées

Les chasses guidées sont pratiquées entre le 20 septembre et le 10 octobre. Chaque journée est composée de deux sorties (matin et soir), où l'approche et l'affût peuvent être pratiqués. Une fois sur le lieu de chasse, le guide définit les consignes de tirs à respecter en fonction du souhait du chasseur.

Les sorties peuvent durer plusieurs heures dans un milieu diversifié. Le tir ne se fait qu'après observation et sélection des animaux. Il est possible de tirer plusieurs animaux sur la même journée.

## LE TERRITOIRE

La Grésigne, vaste forêt de 3 530 ha, est située aux confins des Causses du Quercy et du vignoble Gaillacois, en plein cœur du Pays des Bastides, à une altitude oscillant entre 200 et 500 m. Cette ancienne forêt royale conserve de nombreux vestiges de son histoire : oppidums, fours à verre, mur de Louis XIV, etc. Caractérisée par un relief en forme d'amphithéâtre ouvert vers le sud, atypique par la couleur lie de vin que lui confère son sol gréseux, la Grésigne constitue le plus grand massif de chêne sessile du sud-ouest de la France. Sa remarquable valeur sur le plan de la biodiversité lui a valu d'être classée, dans son intégralité, comme site Natura 2000.

Par ailleurs, le guide de chasse peut proposer, s'il le juge utile, le tir gratuit d'un animal déficient en sus de l'animal réservé. En cas de blessure d'un animal, le chasseur participe à la recherche avec le guide de chasse, et éventuellement avec l'aide d'un conducteur de chien de sang.



## BON À SAVOIR

Les cerfs sont prélevés à l'approche, au moment du rut, du 20 septembre au 10 octobre.

### Conditions d'accès selon votre lieu de départ

Depuis Paris : autoroute A20

Sortie Caussade direction Gaillac (45 min)

Depuis Bordeaux : A61 sortie Montauban direction Gaillac (35 min)

Depuis Montpellier : A61 sortie Toulouse direction Gaillac (35 min)

### Loisirs

Cités de caractère à visiter : Albi, Cordes-sur-Ciel, Puycelis, Penne, Bruniquel, Castelnau-de-Montmiral.

Découvrez aussi les richesses gastronomiques locales et le vignoble gaillacois.

## CONTACTS

### Renseignements et réservations

**Guide de chasse, responsable du lot de chasse**

**Cheffe de projet chasse marchande  
Marjolaine Valentin**

05 63 55 10 51

06 15 55 36 22

[marjolaine.valentin@onf.fr](mailto:marjolaine.valentin@onf.fr)

**Guide de chasse  
Clément Auriac**

05 63 55 10 51

07 77 33 73 48

[clement.auriac@onf.fr](mailto:clement.auriac@onf.fr)

**Guides de chasse**

**Jean-Jacques Lemaire**

05 63 33 24 85

07 77 33 73 46

[jean-jacques.lemaire@onf.fr](mailto:jean-jacques.lemaire@onf.fr)